The background is a complex marbled paper pattern with swirling, organic shapes in various shades of grey, black, and white. A central rectangular label with a decorative border contains the following text:

M. Fauchat
Observations sur les ouvrages de M. de
Pradt
1817

OBSERVATIONS

SUR

LES OUVRAGES DE M. DE PRADT,

RELATIFS AUX COLONIES.

Ouvrages qui se trouvent chez les mêmes Libraires.

LOUIS XVI peint par lui-même, ou Correspondance et autres Ecrits de ce Monarque ; avec des Notes historiques sur chacune de ses Lettres ; précédée d'une Notice sur la Vie de ce prince ; suivie de Mémoires, Instructions, etc. 1 fort vol. in-8°, bien imprimé. . . . 7 fr.

HISTOIRE CRITIQUE DES DEUX CHAMBRES DE BUONAPARTE. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée du Projet de constitution, accompagné d'observations critiques. 1-v. in-8, sur beau papier. 4 fr. 50 c.

RECHERCHES POLITIQUES ET HISTORIQUES sur l'existence d'une Secte révolutionnaire ; son antique origine, son organisation, ses moyens, ainsi que son but, et qui dévoilent entièrement l'unique cause de la Révolution ; par M. de Malet, ancien officier au corps royal d'artillerie. 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.

ANNALES DU MONDE, ou Tableaux Chronologiques qui présentent, 1.° la naissance, les progrès, les réunions, révolutions et démembrements des empires ; la date du règne de tous les Souverains dans les quatre parties du Monde, depuis la dispersion des hommes jusqu'à l'an 1816 ; 2.° Le temps où ont vécu les hommes les plus célèbres dans la guerre, la politique, les sciences et les arts ; 3.° Un précis des principaux faits qui appartiennent à l'église, et des événements relatifs à l'histoire des empires depuis leur origine respective. Par M. l'abbé ANOT, Docteur en Théologie, Vicaire de N. D. de Reims. Deuxième édition, considérablement augmentée ; un vol. format atlantique, contenant 36 tableaux en petit-romain neuf.

Papier ordinaire. 12 fr.

Papier fin double de Normandie (chaque Tableau faisant feuille) 20 fr.

Cet ouvrage est le complément de l'*Atlas de Le Sage*.

Dédié à S. A. R. Monseigneur, Duc d'Angoulême.

TABLEAU DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, ouvrage qui sert de texte et de développement aux *Annales du Monde*, ou *Tableaux Chronologiques* de M. l'abbé Anot ; par le même. 2 vol. in-12 en philosophie. 6 fr.

(Ces deux volumes comprennent l'Histoire sacrée et profane, depuis la Création du Monde jusqu'à la mort d'Alexandre-le-Grand.)
Le succès des *Annales du Monde* garantit celui de cet Ouvrage, qui n'en est qu'une explication, mise à la portée des jeunes gens.

PAP.

~~1/17163~~

9/2026

~~1 XLIX
F-92~~

OBSERVATIONS

SUR

LES OUVRAGES

DE M. DE PRADT,

INTITULÉS

DÈS COLONIES ET DE LA RÉVOLUTION ACTUELLE DE L'AMÉRIQUE

ET

DÈS TROIS DERNIERS MOIS DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

PAR M. FAUCHAT,

Chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur; membre de la Société royale et centrale d'agriculture, séante à Paris; et de plusieurs autres Sociétés savantes.



PARIS,

É. GIDE, FILS, LIBRAIRE,
rue Saint-Marc; n° 20.

A. EGRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue des Noyers, n° 37.

~~~~~  
M. DCCC XVII.



75  
OBSERVATIONS

sur

LES LOUAGES

DE M. DE PRADE

par

LE ROI, EN SA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART

DE LA REVISION ACCRUE DE LA PART



---

# OBSERVATIONS

SUR

LES OUVRAGES DE M. DE PRADT,

RELATIFS AUX COLONIES.

---

UN écrivain, revêtu naguère de l'une des plus éminentes dignités de l'état ecclésiastique, distingué par un esprit vif, pénétrant et fécond, accrédité par plusieurs ouvrages remarquables, a publié deux volumes sur les Colonies et sur la révolution actuelle de l'Amérique. A tous les titres qui recommandent ses productions, il joint la sorte d'autorité que lui donne dans cette matière la réalisation de quelques-unes des vues qu'il avait annoncées plus de quinze ans auparavant.

Voué par état à des occupations qui me laissent peu de loisirs, inconnu dans les lettres, ne pouvant compter sur aucune des circonstances



qui disposent le public à la confiance, je sens qu'il y a de la témérité à me présenter dans la carrière, pour essayer quelque résistance contre un adversaire aussi redoutable.

La difficulté s'accroît encore par la défaveur même attachée assez généralement à l'opinion dont j'embrasse la défense.

L'éloquent auteur que j'ai en vue, stipulant pour l'indépendance des Colonies, a pour client un monde presque entier, et pour partisan la moitié de l'autre; il parle au nom de la nature: le cœur humain lui répond. Les passions les plus nobles sont agréablement flattées dans son ouvrage; la prospérité des deux hémisphères y est présentée comme le prix d'un sacrifice qui ne serait plus même généreux aujourd'hui, puisqu'il est, dit-on, devenu indispensable.

Pour moi, mon rôle est d'arrêter l'imagination dans ce brillant essor, et d'opposer au prestige des opinions nouvelles les vieux arguments de ce qu'on appelle *la routine*. A des vues qui passent pour grandes et larges, il faut que je substitue les idées plus circonscrites d'un homme qui ne considère les intérêts des siècles



et du monde entier, que quand il a épuisé les motifs de préférence que lui offrent des temps plus rapprochés de lui et de justes affections graduées suivant un ordre équitable.

Je pense pourtant qu'il peut y avoir un certain courage, et par conséquent quelque mérite à suivre une marche opposée à celle d'un grand nombre d'hommes de talent, qui, en donnant aux esprits une certaine direction, ont provoqué, contre leur intention, des évènements funestes, et fourni innocemment des armes à l'ambition et au crime.

Rien ne pressait sans doute; et l'on était toujours à temps de publier d'éloquens écrits sur la liberté des Noirs, pour voir s'élever Pétion et Christophe à Saint-Domingue. Je ne dis rien des Blancs de l'Europe.

M. l'abbé de Pradt n'entend point que le Nouveau-Monde tombe entre les mains de tels hommes; il propose, à l'Espagne, l'exemple de la cour du Brésil; et en dehors de cette combinaison politique ou de toute autre qui s'y rapporterait, il aimerait, vraisemblable-



ment, à supposer des Franklin et des Wasington dans l'Amérique méridionale.

Mais il proclame en quelque sorte l'indépendance des Colonies (1), et c'est là ce qui

---

(1) M. l'abbé de Pradt ne prétend juger, dit-il, ni des droits *des parties*, ni de la *moralité de leurs actions*, mais seulement de la *partie politique de ces actions*, qui consiste dans leur *origine et dans leur résultat politique*.

Personne plus que moi ne rend justice à ses intentions; je crois bien sincèrement qu'il n'est point partisan du désordre, et qu'il est loin d'avoir voulu l'exciter. Son ouvrage tend, au contraire, à en arrêter les suites.

Mais il s'est attaché à démontrer que les Colonies sont inévitablement destinées à l'indépendance, et, comme s'il ne s'était agi que de phénomènes purement physiques, il a évité de parler, soit des droits des parties, soit du caractère attaché aux actes qui pourraient amener cette indépendance. En isolant ainsi de toute considération de justice et de morale, des actes d'une si haute importance, il a compromis de grands intérêts.

Son opinion, en la supposant même incontestable,



restera de son livre. C'est en vain qu'il délibère en même temps sur les moyens de régler cette indépendance, comme si, quand on allume un incendie, on pouvait dire à la flamme: Tu n'iras pas plus loin. Ce qui s'est passé en France nous apprend si l'on fait ainsi la part du feu.

Toutefois j'admettrai que les souverains s'occupent du sort de l'Amérique et puissent disposer les choses au gré de leurs délibérations. Les arrangemens que M. de Pradt leur propose sont-ils, comme il le prétend, avantageux à tous les peuples du continent intéressés dans cette révolution? L'indépendance des mers est-elle nécessairement liée à celle des Colonies; et n'y a-t-il pas d'autres moyens de la garantir?

Voilà ce que surtout l'on se demande et ce

---

était du nombre de celles que le sage garde par devers lui; et, s'il jugeait convenable de la publier, du moins, devait-il l'accompagner de tous les correctifs que la prudence et son amour du bien pouvaient lui suggérer.



que je me suis demandé après avoir lu son estimable ouvrage.

Je vais faire une courte analyse des parties de cet écrit politique, qui se rapportent à ces importantes questions; après quoi, j'exposerai les objections qu'a fait naître dans mon esprit le système de l'auteur (1).

« Tous les êtres en naissant, dit l'éloquent écrivain que nous citons, ont besoin d'abri, de protection et de nourrices; depuis le lionceau jusqu'au noble fils de l'aigle, tout est attaché aux mamelles ou réchauffé sous l'aile de sa mère, en attendant l'instant auquel les armes ou les défenses, déposées par la nature dans la contexture de leurs organes, leur prêteront la force qui doit les affranchir du besoin de se-

---

(1) Plusieurs journaux ont critiqué l'ouvrage de M. l'abbé de Pradt: j'ignore en quoi consistent ces critiques que je n'ai pas lues. Je n'aurai été influencé par personne. Ce que je livre ici au public est uniquement le résultat de mes propres réflexions. Peut-être arrive-t-il un peu tard; mais le peu de temps dont je puis disposer ne me permet guère les *à-propos*.



cours. L'homme est soumis aux mêmes lois de dépendance ; il participe au même goût d'émancipation. Enfant, il se tient attaché aux parents dont le travail supplée à son inaptitude au travail ; mais avec l'âge son corps s'élève, ses membres s'endurcissent, ses yeux s'éclairent : alors l'enfant fait place à l'homme ; il entend la voix de la nature qui l'appelle à continuer la chaîne des êtres qu'elle a formés. Il sort de la maison paternelle, comme l'oiseau s'élance de son nid.

« Or, ce qui se passe entre tous les êtres a lieu également entre les métropoles et les Colonies.

« Trois choses constituent principalement la dépendance des Colonies, le défaut de population, leur jeunesse ou ce que l'on pourrait appeler leur faiblesse, enfin l'espèce de leur population (colons, indigènes, gens de couleur.).

« Tant que la colonie est peu peuplée, peu étendue, peu riche, pourvue de peu de lumières et de moyens de repousser une attaque, il existe entre la colonie et la métropole cette espèce d'inégalité qui constitue la soumission



de l'une à l'égard de l'autre : d'où suit la dépendance.

« Le sort de toute colonie est de commencer par l'assujétissement, fruit de l'enfance ; elles continuent par la jeunesse qui est le développement des facultés ; elles finissent par la virilité qui est l'indépendance.

« Les Etats ont des colonies dépendantes comme les pères ont des enfans qui dépendent d'eux. Les uns et les autres sont faits pour se séparer avec l'âge : la nature l'a voulu ainsi. »

L'auteur conclut en conséquence qu'il est inutile de s'opposer à cette tendance ; que de proche en proche tout le monde sera libre, parce qu'un seul village, parce qu'un seul homme l'aura été. Il ajoute que l'exemple des Etats-Unis est surtout décisif ; que l'Angleterre, qui a fait tous ses efforts pour prévenir cet exemple, ne s'est étudiée, dans tout le cours des dernières guerres de l'Europe, qu'à semer partout des germes d'indépendance coloniale, pour rendre les Colonies dépendantes de son commerce.

« Je le demande, dit-il ailleurs, quel est l'état



positif des puissances coloniales de l'Europe?

« Le Portugal n'a plus de Colonies; il l'est devenu lui-même, depuis que le chef de son Gouvernement a passé au Brésil.

« La perte du cap de Bonne-Espérance et de Ceylan, avec la prodigieuse élévation de la marine et de l'empire anglais dans l'Inde, ont amené les choses par rapport aux Colonies du nouveau royaume des Pays-Bas, à ce point que, privé de ses deux appuis les plus importants, il ne lui reste aucun moyen de défendre ses Colonies. Dans toute guerre, elles commenceront par être le but des premiers coups de l'Angleterre, et sa proie nécessaire.

« La France a perdu l'Ile-de-France et St.-Domingue : la perte de l'une l'efface de l'Inde; la perte de l'autre l'annule aux Antilles.

« Aux Antilles encore, la cession de Sainte-Lucie annule l'établissement militaire de la Martinique.

« L'Etat colonial de l'Espagne est enveloppé des nuages du plus sombre avenir. Pour avoir dorénavant des Colonies, il faut qu'elle commence par les reconquérir.



« En résultat, des cinq puissances coloniales, une seule est affermie : tout le reste croule et ne tient à rien.

« Placée entre Héligolande et Jersey, l'Angleterre domine l'Elbe et le Weser, surveille le Sund, intimide la Suède, effraie le Danemarck, pèse sur les côtes de Hollande et de France, et voit passer, sous ses canons braqués, depuis Plymouth jusqu'aux Dunes, les bâtimens des différens peuples de l'Europe.

« A Gibraltar, elle tient les clefs de la Méditerranée ; à Malte, elle en occupe le centre ; à Corfou, elle a un œil sur l'Adriatique, et l'autre sur la Grèce ; au cap de Bonne-Espérance, à l'Ile-de-France, elle tient les routes de l'Inde. Au Malabar, à Ceylan, à la côte du Coromandel, elle enserme, pour ainsi dire, l'opulente Asie ; à Sainte-Hélène, elle est placée entre les mers d'Afrique et d'Amérique ; par la Nouvelle-Hollande, elle deviendra, quand elle voudra, maîtresse de la mer du Sud ; à la Trinité, elle a un pied sur le continent espagnol ; par Antigoa et la Barbade, elle surveille la Hayane et Porto-Rico ; enfin, par



l'occupation du Canada et de Terre-Neuve, elle ferme la longue chaîne des postes qu'elle a formés autour du globe pour le soumettre à son commerce et à sa domination.

« Ces positions, désespérantes pour toutes les puissances maritimes, jointes aux forces navales de l'Angleterre, sont telles qu'une coalition de toutes les marines de l'Europe est un être de raison. Quelques-unes des puissances sont trop exposées dans leur commerce et dans leurs Colonies, pour ne pas préférer leurs *souffrances actuelles à leur aggravation*, qui serait la suite inévitable d'une rupture avec l'Angleterre; mais cette considération même étant écartée, la difficulté de réunir les flottes est extrême; et quand on y est parvenu par de pénibles efforts et de savantes combinaisons, qu'a-t-on gagné? que de diminuer les embarras de l'ennemi qui vous surveille dans un seul port plus facilement que dans deux. Hasarde-t-on de sortir, alors arrivent les combats de Trafalgar et du Ferrol.

« Dans cet état de choses, une marine militaire est une absurdité en Europe; et sans l'in-



dépendance des Colonies , l'Europe n'a rien de mieux à faire que de brûler ses flottes.

« Tous les Etats d'Amérique comme les Etats-Unis , étant essentiellement navigateurs , possédant un nombre infini de ports et de fleuves qui appellent la navigation et le commerce , auront le plus grand intérêt à la liberté des mers et à l'alliance avec les faibles contre les forts.

« Lorsque l'Angleterre aura à bloquer à la fois toute l'Amérique et toute l'Europe , ses blocus , au lieu d'être une chaîne de fer , ne seront plus que des toiles d'araignée.

« Dans le cas de l'indépendance des Colonies , l'Europe doit s'appliquer à la marine ; dans le cas contraire , elle doit y renoncer : mieux conseillée , de conserver son argent que de le dépenser pour préparer de nouveaux trophées à l'Angleterre.

« Mais comment l'indépendance des Colonies doit-elle avoir lieu ? Est-il avantageux généralement qu'elle soit préparée ou qu'elle soit livrée aux chances du hasard et des circonstances ? »



L'auteur se prononce pour une séparation préparée , et accompagnée de toutes les règles que la prudence humaine peut suggérer , pour éviter les malheurs qu'entraînent de pareils événemens , et ménager les intérêts réciproques des métropoles et des Colonies.

Un chapitre de l'ouvrage est consacré à démontrer que l'Europe a des droits à s'immiscer dans les arrangemens qui pourraient être pris pour préparer l'indépendance des Colonies espagnoles de l'Amérique : il propose un congrès à cet effet.

Dans ce congrès , on prononcerait : « 1° la séparation complète et absolue des Colonies d'avec les métropoles ; la Colonie anglaise de l'Inde serait seule exceptée , parce qu'il est nécessaire pour l'avantage de l'Europe , que les Indiens soient contenus ; 2° leur formation en Etats libres et indépendans , sur les proportions les plus convenables à une bonne administration.

« Ainsi , les trois Archipels des Antilles , des Philippines et des Moluques , deviendraient autant d'Etats fédératifs.

« Les Etats-Unis se composeraient des pays



renfermés entre la mer, les Apalaches, le Saint-Laurent et le golfe du Mexique.

« Les régions comprises entre l'Amazone et l'Orénoque, le Chili et le Pérou, ne sont pas moins bien dessinées ; leurs flancs sont couverts par les plus grands fleuves et les plus hautes montagnes du monde, pendant que leur front l'est par l'Océan.

Dans son chapitre XXVII, l'auteur examine les avantages, les pertes et les dédommagemens du plan qu'il a tracé.

« Il y trouve dans l'avenir, pour les Colonies, un accroissement de toute espèce de prospérité résultant :

« 1.° De l'établissement d'un Gouvernement qui, leur étant propre, se montrerait plus éclairé, plus touché de leurs intérêts que les métropoles ;

« 2.° De la liberté de disposer de leurs productions, et de se procurer les objets d'échange auprès de qui il leur conviendrait le mieux ;

3.° Enfin, de l'affranchissement des querelles de l'Europe.

« Pour l'Europe prise en masse, elle écono-



misera les frais de garde et de conservation de ces établissemens éloignés, ceux des guerres si fréquentes et si ruineuses qu'ils occasionent : elle gagnera l'équivalent des pertes auxquelles l'exposent ces mêmes guerres par le ralentissement du commerce et le renchérissement des denrées ; enfin elle s'ouvrira un débouché plus étendu pour ses marchandises, la prospérité des Colonies devant y multiplier nécessairement les consommations.

« Voici maintenant pour les Etats qui la composent.

« Le Portugal n'a plus de Colonies ; il a donc tout à gagner, et rien à perdre.

« La Hollande, en se désistant de quelques points situés aux Antilles, gagne un accès libre dans les Colonies de tout le monde.

« L'Angleterre ne perdrait le Canada, et ce qu'elle possède aux Antilles, qu'en apparence ; car elle leur fournirait toujours ses marchandises par une suite du goût que ces pays conserveraient pour le genre de consommation, et par la préférence que lui assurerait l'économie des prix et la bonne qualité des fabri-



cations. Elle regagnerait toutes ses autres Colonies en réalité ; elle concentrerait ses forces dans l'Inde.

« La France, pour deux ou trois comptoirs, dont elle laissera tomber les clefs, gagnera les Colonies de tout le monde ; ainsi, le néant peut lui donner l'immensité.

« Les peuples du Nord ne peuvent envisager qu'avec plaisir un pareil événement, puisque, ne possédant rien ou presque rien, ils ont toutes les chances que présente la liberté des communications.

« Quant à l'Espagne, elle n'administrerait l'Amérique que comme la Turquie administre l'Égypte et la Syrie ; d'un pachalick à une audience des Colonies espagnoles, il n'y a loin que sur la carte.

« Le revenu que le Gouvernement d'Espagne tirait de ses Colonies d'Amérique n'était que de 60,000,000 fr., y compris 15,000,000 de droits de douanes.

« On peut dire aussi qu'aujourd'hui ce Gouvernement ne perd rien : il a perdu.

« D'ailleurs, est-ce que l'Amérique espagnole,



pour avoir sa liberté, ne consentirait pas pendant un certain nombre d'années à payer une somme équivalente à ce qu'elle rapportait au trésor royal de la péninsule ?

« Enfin, l'Espagne livrera une plus grande quantité des marchandises et des denrées qui lui sont propres, à l'Amérique libre et dans la prospérité, qu'elle ne faisait pendant les temps de la gêne ou de l'exclusif ; quant aux marchandises pour lesquelles elle servait d'intermédiaire, l'esprit de stabilité, qui est celui du commerce, lui conserverait encore long-temps ses relations. »

J'ai fini l'analyse des chapitres de l'ouvrage de M. de Pradt, qui vont à un but déterminé, et sans lequel son livre resterait incomplet, suivant son propre aveu, et laisserait à désirer la partie la plus essentielle, la partie réparatrice : car ce ne sont point, comme il le dit encore, des poèmes sur les Colonies perdues qui les rendront à l'Europe, mais de bons et solides arrangements.

Ces arrangements, comme on l'a vu, consistent dans l'émancipation des Colonies et dans leur organisation en différens Etats.



Cette combinaison, je l'avouerai, économiserait des frais de garde et de conservation; et ce motif de consolation peut être offert à tous les gens que l'on dépouille; mais est-il aussi incontestablement prouvé que l'Europe économisera les frais des guerres auxquelles donnent lieu, dans l'état habituel, les pays possédés et régis en Colonies? L'Angleterre, après avoir perdu les Etats-Unis, n'a plus eu de débats à soutenir à leur sujet avec les peuples qui lui enviaient cette possession; mais les pays de l'Union lui ont fait eux-mêmes la guerre, depuis que leur indépendance a cessé d'être contestée. Suppose-t-on que la création de cinq ou six peuples différens ne fasse pas naître des intérêts nouveaux qui se croiseront; que ces peuples puissent vivre constamment en paix entre eux et nous avec eux? Ce serait croire à l'impossible; et dès lors je ne vois plus quels frais de guerre épargne l'émancipation des Colonies, quels frais d'assurances elle nous fait éviter, quelle garantie elle nous donne que notre commerce ne se trouvera pas souvent troublé, ralenti, interrompu.



Il peut arriver que les Colonies prospèrent, après leur indépendance, comme il peut se faire aussi que des déchiremens intérieurs les appauvrissent; mais, en admettant leur prospérité et une plus grande consommation des produits de l'Europe, est-ce un argument bien puissant à faire valoir auprès de chacun des peuples de cette antique partie du monde? En fait de richesses, la politique des Etats leur fait-elle envisager un résultat général applicable à une portion du globe, sans rechercher quelle part ils pourront y prendre? Pour convaincre et entraîner l'Europe entière, il faut convaincre et entraîner chacun des peuples qui la composent. Voyons donc s'ils gagnent tous aux arrangemens proposés, et commençons par l'Espagne, principale partie intéressée.

M. l'abbé de Pradt pose en fait ce qui n'est pour cette puissance qu'en question. « Elle ne perd rien, dit-il, elle a tout perdu. » Mais lui-même ne l'a représentée au commencement de son ouvrage que *comme enveloppée des nuages du plus sombre avenir*; mais ces nuages



même n'enveloppent ni les Philippines, ni les îles Mariannes, ni la Havane, ni Porto-Rico.

Pour nous faire une idée de la manière dont les Espagnols envisageraient cette affaire, transportons-nous un moment, en esprit, dans le cabinet de Madrid, et supposons le souverain occupé à délibérer avec ses ministres sur cette importante matière.

« Sire, dirait l'un d'eux (1), Votre Majesté possède entre l'Asie et l'Amérique, dans une des situations les plus favorables au commerce, un nombre prodigieux d'îles dont la surface excède la moitié de celle de l'Espagne; vous y comptez deux millions de sujets; le climat en est délicieux, le sol excellent; toutes les productions des quatre parties du monde y réussissent parfaitement; le fer et le cuivre y sont d'une qualité supérieure; un bétail, dont le nombre peut paraître incroyable, couvre toutes les plaines: ce riche pays prête aux plus grandes

---

(1) J'emprunte une grande partie des expressions mêmes de M. l'abbé de Pradt.



améliorations, et les avantages qu'il procure à la péninsule peuvent s'accroître à l'infini.

« Ailleurs c'est par empires, par continent qu'il faut parler de vos Colonies; nommer le Mexique, le Pérou et vingt autres royaumes, c'est rappeler les richesses des antiques souverains du nouveau monde, et montrer dans les Espagnols, les héritiers de l'opulence des Incas : c'est parler de quinze millions d'habitans.

« Ces vastes contrées envoyaient chaque année en Espagne pour trois cent millions de leurs productions; l'Espagne y faisait passer pour cent millions de marchandises.

« Vos villes, vos ports, vos chantiers, présentaient un spectacle animé. De riches négocians, d'opulens citoyens, de nombreux marins, des milliers d'artisans, devaient les uns leur existence, les autres leur brillante fortune à ces précieuses possessions.

« Mais ces Colonies sont parvenues à l'âge viril; pendant le cours des guerres que le royaume eut à soutenir tour à tour contre le dominateur des mers et contre le vainqueur de



la terre, elles ont établi de nouvelles relations, et contracté le goût de la liberté; il leur en coûte de revenir au régime exclusif et à votre domination. Accordez-leur cette indépendance qui est pour elles un besoin indispensable. Peut-être vous paieront-elles un tribut; mais si elles le refusent, votre trésor n'y perd que 60,000,000 fr. par an. Sur cette somme il faut déduire 1,200,000 fr., que vous coûtait l'administration des Philippines et des îles Mariannes, au delà de ce qu'elles rapportaient. C'est donc à 58,800,000 fr. que se réduit cette perte apparente.

« Au fond, Sire, vous ne perdez rien aujourd'hui; il y a long-temps déjà que le sacrifice est entièrement consommé; et l'on peut même dire que les dédommagemens le surpassent. Vous n'aurez plus à vous occuper de conserver vos Colonies; elles ne vous occasioneront plus de guerres maritimes. Vos sujets du Continent pourront commercer avec les Moluques, avec les Antilles, avec le Canada, enfin avec les régions qui se sont soustraites à votre autorité, mais que l'Europe va forcer de



recevoir des princes de votre maison. Leurs habitans viendront en Espagne, par un reste d'habitude, charger les productions qui lui sont propres; ils y prendront même des marchandises du dehors pour lesquelles la péninsule servira encore long-temps d'intermédiaire.

« Sire, ce n'est point assez de régner et de posséder. Qu'importe à V. M. la nue-propriété<sup>(1)</sup>, des Colonies? C'est une propriété fructueuse qui est seule à ambitionner; vous obtiendrez celle-ci en renonçant à la première; vous épargnerez le sang humain, au grand avantage de votre royaume: car, chaque Américain que tue un soldat espagnol, est un consommateur perdu pour l'Espagne.

« Par humanité, autant que par intérêt, mettez fin à la guerre des Colonies, et hâtez-vous d'adopter un plan devenu nécessaire et dont vous n'avez plus même le choix. »

« Quoi! s'écrierait un autre des ministres du Roi, peut-on bien proposer à Votre Majesté de déposer en un moment *toutes les couronnes*

---

(1) Expressions de M. l'abbé de Pradt.



*qui ombragent son front, et de renoncer à être présente partout où luit l'astre du jour qui ne s'absente jamais de ses vastes domaines (1)?*

« Quels tristes dédommagemens place-t-on à côté de si grands sacrifices? Quelques relations de commerce!

« Mais qui garantit que les autres puissances renoncent à leurs Colonies? Pense-t-on qu'elles s'empressent de réaliser cette compensation d'un abandon que de votre part on présente comme forcé et inévitable?

« Et quand elles s'y détermineraient, ignore-t-on que le commerce suit la loi de l'économie, comme l'eau suit celle de son niveau, et qu'il est l'apanage du peuple le plus ménager dans la construction de ses navires et dans l'entretien de ses équipages, de celui qui épargne le plus de main d'œuvre dans ses ateliers, qui, à raison de son industrie, de son activité, de l'étendue de ses capitaux et de ses affaires, peut se contenter d'un moindre bénéfice?

---

(1) Ce qui est en italique est emprunté de M. l'abbé de Pradt.



« Quelles que soient la sobriété et les autres qualités des Espagnols, plus d'un peuple étranger possède sur eux les avantages que je viens d'indiquer (1); ils nous seront préférés dans nos anciennes Colonies. C'est d'eux que nous tiendrons les denrées de l'Amérique et de l'Asie (2), parce qu'ils auront offert les objets d'échange à meilleur compte; parmi ces objets d'échange

---

(1) Le commerce de l'Espagne est le plus cher et le plus pauvre du monde entier. DE PRANT, *des trois derniers mois de l'Amérique*.

(2) On prend des mesures pour empêcher les étrangers d'importer dans un Etat des denrées et productions d'un autre pays que le leur; mais quand cette disposition contrarie trop les intérêts des consommateurs, les Gouvernemens sont obligés de se relâcher à cet égard. D'ailleurs le commerce sait, par des voies indirectes, éluder les réglemens; il se procure le pavillon appelé à jouir du bénéfice de la loi, ou bien les denrées sont introduites par terre, et alors il n'est plus question de pavillon. C'est ainsi que, dans l'état le plus habituel de la législation française, les denrées coloniales importées en Europe par les Belges et les Hollandais, sont dirigées sur la France, des entrepôts d'Ostende.



seront les productions de la péninsule même, qu'ils viendront prendre dans nos ports et qu'ils transporteront à moindres frais que nous ne pourrions le faire. Mais il faut s'en rapporter à eux du soin de changer les habitudes des consommateurs et de faire naître dans les Colonies le goût des jouissances que ces habiles étrangers pourront satisfaire directement.

« Que s'il en est ainsi de nos propres établissemens, pense-t-on que nous hasardions même de nous montrer dans ceux qui auraient cessé de leur appartenir ?

« S'il est vrai que l'Angleterre, en supposant qu'elle renonce au Canada et à ses possessions des Antilles, ne perde rien en réalité pour son commerce, mais seulement en apparence, quelle dérision de nous offrir à nous cette apparence pour une réalité ?

« Parlons franchement, Sire, c'est la perte de tout commerce que l'on propose à Votre Majesté ; c'est le sacrifice des intérêts de l'Espagne les plus vivans ; c'est la destruction de sa marine militaire. Car, à quoi servirait-elle ? A protéger le commerce ? Il serait nul. A défendre



des Colonies ? Votre Majesté n'en aurait plus.

« Dans cet état d'humiliation et d'abaissement qui réduirait la monarchie aux seules limites de la péninsule, et ses richesses à celles du sol, que lui importerait que les royaumes formés de ses Colonies eussent une marine; qu'ils essayassent de maintenir leur indépendance sur les mers, et que, naturellement ennemis du fort, ils cherchassent l'alliance du faible ? Que feraient à l'Espagne ces ports multipliés de l'Amérique, recélant de nombreux corsaires et plusieurs flottes prêtes à s'élancer ? Que le blocus fût *une chaîne de fer ou une toile d'araignée* ; quel intérêt aurions-nous à y prendre ? Et si le fort succombait, qu'en reviendrait-il à l'Espagne, à moins que les vainqueurs ne lui attribuassent pour sa part le monopole et l'empire de l'Inde, le seul que dans ce plan on croie de l'intérêt de l'Europe de conserver ? Mais on ne donne rien à qui a tout perdu, même l'espérance.

Ils n'auraient pas fait complimenter le consul Varron, après la bataille de Cannes, ceux qui, désespérant de la conservation des Amé-



riques, conseillent à Votre Majesté un si honteux abandon de ses droits et de ceux de ses sujets.

« Ils opposent avec affectation les quinze millions d'habitans de cette partie du Nouveau-Monde aux onze millions d'hommes que compte l'Espagne (1), quarante-six mille huit cents lieues carrées à vingt-cinq mille, les richesses des colons à la détresse de nos finances; ils calculent les distances, les degrés de chaleur, et vont jusqu'à compter le nombre des juntes insurrectionnelles, pour démontrer l'impossibilité de négocier et de tout pacifier.

« Cette arithmétique de la pusillanimité est-elle donc bien certaine? Les chiffres décident-ils toutes les questions?

Nos ancêtres ont-ils fait des supputations de ce genre, quand ils ont chassé les Maures de la presqu'île? Est-ce en évaluant combien ils étaient, et en mesurant quelle surface de ter-

---

(1) Dans cette partie du discours, j'ai eu surtout en vue le chapitre XXI de M. de Pradt, intitulé : *L'Espagne peut-elle reconquérir ses Amériques?*



rain ils occupaient, qu'ils en ont délivré le continent européen ?

« Fernand Cortez, avec une poignée d'hommes au milieu de toute une nation, a appelé à son secours la politique qui lui a fait trouver des auxiliaires, là où il ne devait rencontrer que des ennemis. Il a su se faire un puissant allié de la crédulité de Montézuma.

« Le siècle des prodiges n'est plus, dira-t-on; mais ce qui s'est passé récemment en Espagne mérite aussi quelque admiration. Un peuple, privé de ses souverains, sans autre guide que l'honneur, sans autre direction que celle qu'il recevait du sentiment de sa dignité, n'a considéré ni la stature du colosse qu'il combattait, ni son empire et ses ressources, ni l'immensité de ses armées. Le talent des généraux, la bravoure des soldats, constatés par tant de victoires, il a tout affronté.

« Ce que nous avons fait, nous pouvons le faire encore. Je ne sache pas que le Nouveau-Monde ait été moins grand quand nos pères le conquirent; que, placé sous une zone plus tem-



pérée, il fût plus rapproché de nous, et que l'Espagne fût plus riche et plus forte.

« Les insurgés de l'Amérique sont plus aguerris que ne l'étaient les enfans du Soleil ; mais ils le sont moins que nous : on n'essaie pas même de le contester. On dit qu'ils seront cent contre un. Sont-ils unis entre eux ? Quand ils le seraient, nous opposerons la valeur et la tactique au nombre ; ils ont de l'or, nous y opposerons du fer ; ils se retireront dans les déserts, mais ils n'y sauraient vivre long-temps, et nous nous maintiendrons dans les villes et dans toutes les positions avantageuses : ils offriront des propriétés, des épouses à vos soldats ; Votre Majesté a des honneurs à dispenser ; les biens des rebelles seront à sa disposition.

« Toutes les difficultés ont été exagérées, et les ressources affaiblies. Une partie du pays reconnaît encore votre autorité, et vous fournira des moyens ; dans celle qui est en proie aux désordres, les sujets fidèles balancent le nombre des rebelles ; un clergé nombreux, des fonctionnaires dévoués exercent une salutare



influence ; la crainte des plus grands dangers empêchera de donner des armes aux Indiens et aux hommes de couleur qui forment les quatre cinquièmes de cette population de quinze millions d'habitans, par lesquels on prétend nous effrayer.

« Quelles chances de succès, en supposant des plans d'attaques bien médités, des négociations conduites par des hommes tels que se montra jadis Pedro de la Gasca (1), un heureux mélange de rigueur et d'indulgence, l'annonce d'un régime plus favorable, enfin tout ce que la sagesse peut combiner, pour ajouter à la force !

« La division même des juntes ou congrès de l'Amérique, qu'on nous oppose comme un obstacle, est un moyen de succès. Il serait sans doute plus difficile de triompher d'une nation qui n'aurait qu'une volonté, qu'une même direction où tout concourrait au même but.

---

(1) Conseiller de l'inquisition, envoyé au Pérou pour faire cesser les dissensions qui s'étaient élevées entre Pizarre et ses rivaux. Il remplit cette mission avec un talent admirable, et montra un désintéressement plus admirable encore.



« Ici, point de plan uniforme, point d'ensemble, même parmi les chefs d'une même province, divisés entre eux, cherchant à capter les suffrages de la multitude. Une première défaite les déconsidère; un second échec les ruine. Leurs partisans se découragent; ceux de l'autorité légitime se montrent.

« Sire, cédez aux vœux de la nation espagnole qui ne consent pas à sa spoliation; cédez à ceux des sujets fidèles de l'Amérique qui invoquent leur délivrance. Sauvez ce pays de ses propres fureurs. Aucun effort ne semblera extraordinaire pour atteindre ce but, aucun sacrifice ne nous paraîtra pénible.

« Quand vous aurez pacifié le continent américain, quand, par des institutions appropriées, vous y aurez semé des germes d'une fécondité nouvelle, qui vous empêchera d'y créer la marine, sur laquelle on compte pour balancer les marines de l'Europe qui ont en ce moment la prépondérance?

« Si, au contraire, dans cette lutte, en faveur de l'ordre, des droits constitutifs des sociétés, du trône enfin et de l'autel, les armes



de Votre Majesté succombent, elle aura fait ce qu'elle se devait à elle-même, à ses peuples, au monde entier qui a les yeux fixés sur elle. »

Il n'est pas douteux que ce langage de la véritable politique et de l'honneur castillan ne prévalût en Espagne sur un plan chimérique. Et quand on prétendrait faussement qu'il n'est pas fondé en raison, et que le monarque, guidé par de tels conseils, est trompé et se trompe lui-même, il suffit sans doute que le gouvernement espagnol et la nation, abusés sur leurs intérêts, ne veuillent pas transiger sur des droits incontestables, pour que tout arrangement qui n'aurait pas l'assentiment de la partie intéressée, fût une injustice envers elle et un acte de spoliation.

Après l'Espagne, à qui cette cause est propre et personnelle, la France est surtout à considérer pour un écrivain français.

Je me demande s'il est bien vrai que la perte de deux ou trois comptoirs lui *donnera les Colonies de tout le monde*, et si le néant lui *assure l'immensité*.



Les faits doivent servir de guide dans cet examen , et ici il doit être permis d'employer les chiffres.

J'ignore pour quelle somme l'Amérique anglaise se trouvait dans les fournitures que la France pouvait faire à l'Angleterre avant la séparation des deux pays ; mais je vois qu'après leur rupture, et pendant les années 1787, 1788 et 1789, la moyenne proportionnelle de nos exportations pour les États - Unis fut de 1,500,000 francs environ : à cette époque, le moyen de nos exportations pour l'Espagne était de près de 44,000,000 fr. par an.

En 1811, les États-Unis ont pris de nous pour 40,000,000 de marchandises; ils en ont pris pour 25,000,000 en 1812, pour 31,000,000 en 1813, et pour 4,500,000 fr. en 1814.

Nos exportations pour l'Espagne ont été, en 1811, 14,000,000 ; en 1812, 38,000,000 ; en 1813, 22,000,000 ; en 1814, près de 62,000,000.

Ainsi, dans les trois années, où l'Espagne était en guerre avec nous et troublée dans ses rapports avec ses Colonies, le commerce des États-Unis avec la France augmente d'une



manière notable, et il diminue d'une manière plus notable encore, lorsque la paix se rétablit entre la péninsule et la France.

Je ne nie pas que l'Amérique septentrionale, à raison de l'accroissement de sa population, n'ait des demandes plus considérables à nous faire qu'en 1788; mais ce que nous examinons surtout, c'est l'émancipation de l'Amérique méridionale, et à ce sujet, on remarquera que nous n'aurions rien à y gagner, s'il ne devait s'agir que d'un simple changement d'intermédiaire entre elle et nous.

Or, quoiqu'en général nous ayons de l'aptitude au commerce, quoique nous possédions une grande partie des élémens nécessaires, cependant d'autres peuples nous surpassent; et l'on peut croire que, du moins en grande partie, ce ne sont pas nos vaisseaux qui iront porter des marchandises dans l'Amérique, ni les navires des indépendans, qui viendront de long-temps prendre chez nous ces marchandises. Les Etats-Unis, placés plus avantageusement que nous, feront d'abord ce commerce de transport; et plus tard, leur industrie, qui se



développe tous les jours, leur permettra de se passer de nos produits.

Après eux vient le Belge, le plus économe des navigateurs; le Belge, fabricant intelligent, chez qui le lin, le coton, la laine, les cuirs, les métaux, reçoivent presque toutes les préparations et transformations dont il sont susceptibles.

Ce n'est pas tout : l'Angleterre est là avec ses prodigieuses fabrications, et ce n'est point sans doute des produits de notre industrie qu'elle alimentera son commerce avec l'Amérique.

Ce qui a lieu au Brésil, affranchi du régime exclusif par le passage de la cour de Lisbonne sur le Continent américain, prouve assez le peu de fondement des espérances que la France concevrait d'une certaine extension de commerce, par l'émancipation des Colonies.

Nos expéditions y ont été rares, et cependant peu accueillies, si l'on en excepte les premières. Nos négocians ont trouvé, depuis, le pays pourvu. Des articles de goût et de fantaisie y ont joui de quelque faveur; mais c'est un objet très-borné, et un tarif de douanes ex-



trêmement favorable à nos rivaux tend à les débarrasser de notre concurrence.

On dit qu'ami de l'Angleterre à Lisbonne, où elle le protégeait, le souverain du Brésil est son ennemi à Rio-Janeiro, où il n'a plus besoin que d'être libre. Vous voyez les fruits de cette inimitié : or, tant que le Brésil tiendra, soit au Portugal, soit à ses relations aux Indes, et il aura encore très-long-temps des raisons d'y tenir; tant qu'il n'aura qu'une faible marine, et le contraire n'est pas l'affaire d'un jour, nous n'avons pas de grandes faveurs commerciales à attendre de cette puissance.

Ce que nous éprouvons là se répétera ailleurs. Qui doute que des tarifs ne nous soient également opposés dans les Etats qui acquerraient l'indépendance(1); que des traités de commerce, préparés par une puissante influence et négociés par des hommes habiles, ne nous apprêtent des désavantages dans les mêmes contrées où nos relations avec l'Espagne nous

---

(1) La nouvelle république de Vénézuëla, par un acte du 26 mai 1817, accorde 12 pour 100 d'avantage aux Anglais et aux Etats-Unis.



assuraient, quoique d'une manière indirecte, de si utiles et de si précieux débouchés ?

S'il en est ainsi dans ces contrées, que sera-ce dans les Colonies qui appartiennent aujourd'hui à l'empire britannique et au royaume des Pays-Bas ? Peut-on se flatter que les métropoles renonceraient à la souveraineté, sans se réserver des facilités pour leur commerce, tandis que les nations les plus indépendantes s'en concèdent mutuellement, comme viennent de le faire la Grande-Bretagne et les pays de l'Union ?

Le sacrifice de nos Colonies, quelque peu d'importance que l'on y attache, ne sera donc balancé que par de modiques dédommagemens, si toutefois il n'y a pas de perte ; car il faut d'abord trouver l'équivalent de notre commerce avec l'Espagne, avant de mettre aucun profit en ligne de compte. Et par notre commerce avec l'Espagne, on ne doit pas seulement entendre la portion de ce commerce, qui est relative aux besoins de ses Colonies, mais aussi ce que consomme la presque île. Or, cette consommation se réduira à bien peu de chose, quand les Espagnols seront ruinés.

Le certain pour nous, indépendamment de



la possession de nos Colonies, c'est une exportation en Espagne de 55 à 60,000,000 par an; et l'incertain n'est pas fort considérable.

Il n'y a point là *de néant d'un côté, point d'immensité de l'autre*; on cherche au contraire quel intérêt nous avons à ce que l'Espagne déclare ses Colonies indépendantes. Nous ne sommes donc pas pour notre compte dans la fausse position où l'on se plaît à envisager l'Europe, *placée entre ses avantages, ses vœux secrets et la conduite publique dont certaines considérations lui font la loi*. Nous pouvons nous livrer à toute la franchise de notre caractère: aucun calcul ne s'y oppose. L'honneur et l'intérêt sont d'accord. Souhaitons hautement que l'Espagne triomphe: c'est le moindre dédommagement que nous lui devons; c'est le moindre témoignage de gratitude que nous puissions donner à une nation dont les armées se sont retirées du territoire français à la voix d'un de nos princes.

Dans ce qui précède, je n'ai traité que les rapports de commerce; je n'ai point examiné si, sous le point de vue politique, il convenait à la France que l'Espagne fût affaiblie; mais



dussions-nous, commercialement parlant, obtenir quelque avantage de l'indépendance des Colonies, tout ne serait pas décidé encore : ce ne serait s'arrêter qu'à un des côtés de la question. Pour qu'un peuple voie changer sa position respectivement aux autres, ne faut-il pas, tandis qu'il fait des progrès, que ceux-ci restent stationnaires? Donc ici, si les puissances qui ont aujourd'hui la prépondérance maritime, avancent proportionnellement, la situation des choses reste comparativement la même. Que serait-ce si ces puissances profitaient plus que nous à ces événements?

Vous prétendez que, depuis que l'Europe est en proie à de sanglantes querelles, une de ces puissances s'est constamment étudiée à préparer l'indépendance des Colonies pour les soumettre à son commerce, et vous appelez par vos vœux cette indépendance; vous l'accélérez autant qu'il est en vous par la publication de vos écrits; vous y voyez le gage du bonheur du monde!

Cette indépendance, il est vrai, doit avoir, suivant vous, pour conséquence, la création de nouvelles marines. Vous comptez déjà de nom-



breux pavillons flottans sur toutes les mers, et une multitude de corsaires audacieux attaquant le fort et ménageant le faible : ce qui n'est pas trop l'usage ; enfin, vous présentez en perspective l'étrange spectacle de *l'Europe débloquée par l'Amérique*.

Mais vous appelez à coopérer à ce plan la puissance que ce plan menace ; vous lui demandez de sacrifier la Jamaïque et le Canada ; vous l'invitez enfin à détacher quelques anneaux de cette longue chaîne de postes qu'elle a formés autour du globe. La supposez-vous donc si peu clairvoyante ? Ah ! craignez qu'avertie par vous-même, elle ne se refuse à vos propositions ; et si elle les adopte, craignez de vous être trompé en effet et d'avoir travaillé pour elle.

Il ne faut pas se le dissimuler, chacune des puissances n'agrèerait du plan proposé que ce qui pourrait lui être favorable. Il est naturel, au reste, que, prête à profiter de la renonciation des autres, aucune d'elles ne se dessaisisse de ce qu'elle possède qu'à des conditions avantageuses, qui ne peuvent se supposer pour toutes les parties contractantes ; et le seul point



sur lequel il y aurait tacitement unanimité, ce serait de se mettre, autant qu'on le pourrait, à la place de l'Espagne, dans ses relations commerciales avec les Amériques.

La véritable question à poser serait donc celle-ci : Toutes les puissances conservant leurs Colonies, l'Espagne doit-elle tâcher de conserver les siennes ?

Ou, en d'autres termes : Y a-t-il intérêt à posséder des Colonies ? Objet sur lequel je me réserve de revenir plus tard.

En attendant, il est bon de remarquer que M. l'abbé de Pradt lui-même n'a point espéré la renonciation générale. Je n'en veux pour preuve que les termes dont il se sert au sujet du royaume des Bays-Bas, dans son chapitre XXVII.

Il avait, ainsi qu'on se le rappellera, conseillé précédemment l'affranchissement et la formation en Etats distincts de chacun des Archipels des Antilles, des Moluques et des Philippines, et dans son chapitre XXIX, il ne proposait d'exception temporaire à ce système que pour les Colonies, ou plutôt pour l'empire des Anglais dans l'Inde.



On pouvait en inférer sans doute que le sacrifice des Moluques allait être demandé aux Hollandais; mais quand il s'agit d'eux à l'article des dédommagemens, l'auteur se borne tout à coup à ces expressions : « La Hollande, « en se démettant de quelques points situés « aux Antilles, gagne un libre accès dans les « Colonies de tout le monde. Quel vaste champ « ouvert à son industrie, à son génie économe « à la fois et actif! »

Il est clair qu'en évitant de parler en cet endroit essentiel des établissemens des Hollandais dans l'Inde, on a craint de mettre la grandeur, la certitude de la perte à côté de la modicité et de l'éventualité des dédommagemens; ou bien M. de Pradt a senti qu'il ne devait pas faire de cette partie de son plan systématique, l'objet d'une proposition formelle à la Hollande dans le moment actuel.

Il n'a donc pas cru à une abdication générale des Colonies? Et pour ne pas y croire de la part de la Hollande, il lui suffisait, en effet, de ce qu'il a dit dans son chapitre III, avec son talent ordinaire, des efforts persévérans, des sages



combinaisons et des faits héroïques, à l'aide desquels ce peuple, admirablement patient et essentiellement colon, a, pendant le cours du dix-septième siècle, assis sa puissance et fondé son commerce dans cette riche partie du monde.

Quoiqu'en passant en revue la situation actuelle de ce commerce, il vise à rabaisser beaucoup l'importance des relations de la Hollande avec la Chine et le Japon, cependant ces relations ne sont nullement à dédaigner; mais elles ne sont pas les seules. Le Tounquin, le royaume de Siam, Borneo, Sumatra; les comptoirs de Negapatam et de Cochin; la Perse, par le port de Gameron ou Benderabissa; l'Arabie, par les ports de Moka, de Bassora et de Mascatte, offrent une carrière étendue au commerce d'économie des Hollandais.

Ils sont les facteurs d'une partie de ces vastes et opulentes contrées; leurs navires transportent sans cesse, d'un Etat à l'autre, le café, le thé, les parfums; les soies, les cotons, les laines précieuses, les tissus et les tapis formés de ces matières; les porcelaines, l'ivoire, l'in-



digo , les gommés , les bois de marqueterie et de teinture , la laque , le salpêtre , l'or , l'argent et les autres métaux , les perles , les diamans et les pierres fines.

Ces diverses marchandises ne trouvent pas en totalité leur emploi dans l'Asie. L'Europe en reçoit une grande partie avec des épiceries de toute espèce.

Ces épiceries sont la valeur avec laquelle les Hollandais paient le solde de leurs échanges dans les contrées asiatiques : elles y font l'office de monnaie.

Otez-leur les Moluques , d'où ils les tirent ; ôtez-leur Batavia qui est le chef-lieu de tous leurs établissemens , le centre de direction de leurs affaires , leur point d'appui , la relâche de leurs vaisseaux , leur chantier ; faites de ce groupe d'îles et d'institutions diverses un Etat séparé , et supputez , si vous le pouvez , les pertes de la métropole qui leur a dû son opulence ; appréciez son affaiblissement et concevez les regrets d'un peuple laborieux , prisant ce qu'il possède en proportion de ce qu'il lui en a coûté pour l'acquérir.



Attaché comme il l'est à ses habitudes , il ne consentira pas volontairement à rompre, en un instant, ses relations d'affaires, ses liens de parenté. Les Colons eux-mêmes se refuseront à une telle séparation ; ils ne voient rien qui leur soit à charge dans le système de la mère-patrie, dont l'attention et les soins ont eu constamment leur bonheur pour objet. Ils sentent d'ailleurs qu'ils ne sont pas assez puissans pour résister à une nombreuse population d'Indiens, et à tous ces princes avec lesquels ils vivent, pour ainsi dire, *pêle-mêle*, dont la conduite est si constamment inquiète, l'esprit de perfidie si connu, et que contient seule l'idée des forces de l'Europe.

La métropole est ici nécessaire comme les Anglais le sont dans l'Inde ; et l'isolement des Moluques ne peut pas être sérieusement mis en discussion. Dès qu'il ne s'agit plus que de céder Curaçao et Saint-Eustache, les Hollandais, s'ils voient sans crainte l'accroissement de prospérité que vont acquérir leurs rivaux les plus redoutables, applaudiront, je crois, à l'affranchissement des Colonies de l'Amérique; car, n'ayant



ces îles que comme moyen de faire un commerce interlope, ils n'ont plus d'intérêt à les conserver, lorsque toute communication devient libre. Il n'y a pas de contrebande là où il n'y a pas de prohibition.

Ce que j'ai dit de l'Espagne, de la France et de la Hollande (1), peut faire voir surabondamment que les peuples qui, comme ces trois Etats, ont quelque chose de positif à mettre du leur dans les frais de l'affranchissement général des Colonies, ne donneront pas leur assentiment à ce plan; quant à ceux qui en recueilleraient les avantages sans être appelés à aucun sacrifice, ce n'est pas trop la peine d'en parler : leur bonne volonté à cet égard ne saurait avoir aucun résultat.

Je puis maintenant me livrer à l'examen de considérations plus générales sur les Colonies, sur l'intérêt qu'a l'Europe, prise en masse, à la dépendance des Amériques, et

---

(1) Voyez dans le *supplément* les motifs qui doivent tenir unis le Portugal et le Brésil.



sur les moyens de la concilier avec l'indépendance des marines du continent.

Peut-être aurais-je dû commencer par quelques-unes de ces considérations, et les examiner plus méthodiquement et plus à fond, que je ne vais le faire; mais je prie le lecteur d'observer que ce n'est pas un traité que j'ai entrepris : je n'ai voulu que jeter quelques idées sur une matière que d'autres, sans doute, discuteront avec plus de développement et de maturité.

Je ne mettrai point en question ce qu'il n'est plus temps d'examiner. Les faits sont établis depuis qu'il existe des Colonies dans le sens que l'entendent les modernes. Elles sont dépendantes; elles ne peuvent recevoir de marchandises que de la métropole; elles ne peuvent commercer de leurs productions qu'avec les métropoles. Quand on est engagé à ce point dans la pratique, la théorie est plus que superflue.

La faculté accordée aux marchands de la mère-patrie de vendre aux Colons, sans concurrence étrangère, et par conséquent un peu plus cher qu'ils ne le feraient naturellement, est, dit-on, un bénéfice acquis aux sujets de la



métropole, aux dépens des Colons qui sont aussi ses sujets. La nécessité, pour le Colon, de vendre à ces mêmes marchands les produits de son sol, en l'absence de toute concurrence des autres nations, est encore un bénéfice ménagé à ces derniers aux dépens du premier. Dans ce système de gêne, le profit que fait le marchand n'est point une production, mais un simple déplacement de richesse; et les frais de Douane et d'Administration augmentent les charges de la nation, sans qu'il y ait eu accroissement de ressources.

Indépendamment des observations que je pourrais présenter, et qui tendraient à faire apprécier à sa juste valeur le tort prétendu qu'éprouve en cette circonstance le Colon, il me semble que l'inconvénient qui vient d'être exposé est bien faible, comparativement à l'avantage que trouve une nation industrielle à s'assurer un marché pour ses fabriques, et à se réserver ainsi la faculté de payer en marchandises les produits agricoles de ses Colonies.

C'est ainsi qu'avant la révolution, la France plaçait pour cent millions par an des articles



qui lui sont propres, dans ses établissemens d'Afrique et d'Amérique (1).

Dans l'état de concurrence active où sont plusieurs des peuples de l'Europe, affranchissez une Colonie de ce que l'on appelle *l'exclusif*, cet avantage important vous échappe, et c'est votre moindre perte; car si la Colonie est puissante, c'est la souveraineté même et la propriété qui disparaissent par l'effet de l'indépendance qu'amèneront d'imprudentes facilités.

Il est vrai que ceux qui professent les doctrines économiques dans toute leur pureté, attachent fort peu de prix à la possession des Colonies. Ils se demandent s'il n'est pas plus onéreux qu'utile d'en avoir; si elles dédomma-

---

(1) Elle en retirait pour 240,000,000 fr. de denrées équinoxiales, qu'elle consommait en partie, et dont le surplus devenait un des objets de son commerce avec l'étranger.

Le raffinage des sucres et différentes manipulations que subissaient d'autres productions des Colonies ajoutaient en France une nouvelle valeur aux 240,000,000 de l'estimation primitive.



gent des frais d'établissement, d'administration et de conservation ; et ils se pressent de citer celles qui, en effet, n'ont été que coûteuses, telles que l'Ile-de-France, et les comptoirs de l'Inde. Ils se gardent bien de parler de Saint-Domingue et de l'immense prospérité dont il était pour nous la source. Leur conclusion est qu'il faut *coloniser*, comme le faisaient les anciens ; c'est-à-dire envoyer par essaims le superflu de la population, occuper d'une manière indépendante les contrées qui auront paru à leur bienséance. Le peuple qui adopterait ce plan aurait des amis dans les diverses parties du monde, au lieu que ceux qui agissent autrement n'ont su s'y faire que des sujets, ce qui veut dire des ennemis (1).

Mais si, malgré tout ce que l'on prétend de l'inutilité, du désavantage même des Colonies,

---

(1) Le tableau qu'a fait M. l'abbé de Pradt ( tom. II, p. 60 ) de la conduite de l'Ile-de-France, dans des circonstances difficiles, et lorsqu'elle avait le plus à se plaindre de la mère-patrie, peut être opposé avec succès à cette exagération de quelques Economistes.



ces embarrassantes et dangereuses propriétés, je vois les Etats qui en possèdent le plus et qui en ont le mieux entendu l'administration, posséder le plus de valeurs en argent, en marchandises, en vaisseaux, en édifices et en monumens d'utilité publique; si je les vois entretenir leur population dans la plus grande aisance, armer le plus de soldats et de matelots, attaquer et se défendre, avec le plus de succès, obtenir enfin le plus d'ascendant parmi les nations; de pareils résultats me rendront circonspect, et je hasarderai une infraction aux principes des Economistes, plutôt qu'un conseil qui pourrait compromettre ma patrie dans ses moyens de défense et de conservation; ou si je lui disais : N'ayons plus de Colonies; je m'empresserais d'ajouter : Mais attendons pour cela que les autres y renoncent également (1).

---

(1) La population des Colonies, les capitaux qu'elles possèdent, les produits annuels de leur culture ajoutés à la population, aux capitaux et aux produits territoriaux de la métropole, contribuent par leur réunion



Il en est de ceci en quelque sorte comme des armes à feu , ou , pour parler de moyens d'attaque et de défense plus paisibles , comme des tarifs de Douanes. Nous avons tous lu de graves sentences sur l'admission libre et en fran-

---

à l'aisance , à la force d'une nation , dont tous les membres sont animés du même esprit , parce qu'ils ont des intérêts communs , quelle que soit la distance qui les sépare. Voilà ce qu'il faut surtout considérer : les revenus des possessions lointaines , leur équilibre avec les charges qu'elles imposent , en ce qui regarde le trésor public de la métropole , ne sont pas l'objet important.

Proposer de renoncer à une Colonie , parce que l'administration en est plus onéreuse qu'utile aux finances publiques , quand tout y prospère d'ailleurs , ou tend à s'y améliorer , c'est perdre de vue les véritables principes. Dans combien d'Etats le régime intérieur et les frais de sûreté et de défense n'excèdent-ils pas les revenus du fisc ? Presque partout les finances sont embarrassées , et les pays qui n'ont ni marine ni colonie ne sont pas ceux qui éprouvent le moins de gêne. Il ne faut donc pas renoncer aux avantages que procurent les Colonies , parce qu'elles entraînent des charges publiques.





chise des marchandises de tout genre et de toute origine, sur leur libre sortie; mais les livres mêmes où ces admirables théories sont consignées avaient payé des droits à la frontière; le peuple chez lequel les oracles les plus fameux ont été rendus, est celui qui met le moins ces leçons en pratique et qui paraît s'en trouver le mieux, tant les apparences sont trompeuses!

Quoi qu'il en soit donc des réalités, si, comme on en trouve l'aveu dans l'estimable ouvrage de M. de Pradt, de certaines concessions peuvent contribuer dans les Colonies au goût de l'émancipation, tant qu'un seul peuple persistera à avoir des Colonies, les autres feront prudemment de maintenir l'exclusif dans les leurs.

Vains efforts, dira-t-on; si ce n'est point une cause qui produit la séparation, c'en sera une autre. Prétendre l'empêcher, ce serait prétendre *arrêter dans l'humanité le développement qui conduit à la virilité et qui en amène toutes les conséquences.*

Une comparaison a cela de propre qu'elle saisit vivement l'esprit, qu'elle plaît à l'imagination et jette une lumière favorable sur les



parties qu'on a voulu faire ressortir : mais l'homme réfléchi ne se laisse point éblouir ; il cherche à découvrir les points qui sont restés dans l'obscurité ; et s'il n'y trouve pas des rapports parfaits , il se méfie d'un raisonnement fondé sur une base plus brillante que solide.

Oui , sans doute , le lion et l'aigle et tous les animaux ont une enfance , un temps marqué pour leur développement , puis se suffisent et deviennent indépendans. L'homme a son enfance , son adolescence et sa virilité. Ces expressions , j'en conviens , peuvent s'appliquer à une Colonie ; mais ce n'est que dans un sens figuré ; et quoique , pour les deux premiers termes de la comparaison , elles soient prises au naturel , on sait quelle différence la dignité de la nature de l'homme et l'état social mettent entre lui et les animaux , par rapport aux suites de leur émancipation.

Parmi ceux-ci , il ne reste pas plus de trace de leur primitive dépendance que n'en laisse sur la surface de l'Océan le passage du rapide vaisseau ; tandis qu'au contraire une loi divine , des



sentimens de reconnaissance, et la prévoyance de sa propre vieillesse et des besoins qui en sont inséparables imposent à l'homme émancipé des devoirs envers ses parens.

Les Colonies auraient aussi des devoirs d'un autre ordre à remplir en cas de séparation ; et M. l'abbé de Pradt ne le méconnaît pas ; mais ce qui est bien plus essentiel , leur séparation n'est pas indispensable comme celle qui s'opère tôt ou tard entre l'homme et les auteurs de ses jours, inévitablement destinés à la vieillesse et à la mort.

A cette époque d'un éternel divorce , l'homme devra nécessairement se suffire ; et il est bon qu'il ait à l'avance existé par lui-même, et d'une manière indépendante ; qu'il ait fait usage de ses forces et de ses facultés morales : il a dès long-temps une famille qui est sienne, et envers laquelle il remplirait mal ses devoirs , si sa propre enfance se prolongeait indéfiniment.

Mais aucun terme de vieillesse et de mort n'est assigné aux nations. Considérez la Chine ; depuis quel temps existe-t-elle ? Combien de



temps encore la maintiendra son attachement aux mœurs, aux lois, aux institutions des temps passés ?

Le peuple de la métropole peut exister, fleurir et se perfectionner presque indéfiniment. Il ne perd pas comme l'homme, à mesure que ses enfans acquièrent. Le dépérissement ne marche pas chez lui d'un pas égal avec le développement de la Colonie. Il n'y a pas pour celle-ci d'époque fatale où elle doive être privée des secours de l'existence même de la métropole ; point de nécessité prévue de se suffire un jour. Les lois de la nature ne s'opposent pas à ce que l'un et l'autre peuple subsistent constamment ; et ils peuvent subsister toujours d'accord, si des liens d'affection et d'intérêt les tiennent unis ; si la prospérité de l'un n'est point achetée aux dépens de l'autre ; si un régime équitable tend à compenser les sacrifices mutuellement nécessaires, si enfin il y a fusion de fortune, de puissance et de gloire.

Cette coexistence, qui n'a rien que de possible, serait un des spectacles les plus dignes



d'intérêt que l'humanité pût offrir. Mais qu'après trois siècles d'une association dans le cours de laquelle la métropole a contribué de ses moyens à la formation, au développement, à l'ornement et à la défense d'une Colonie, celle-ci, à l'instant même où elle commence à sentir ses forces, profite des malheurs de la mère-patrie dans un autre hémisphère ; qu'oubliant ce qu'elle en a reçu d'illustration et de bienfaits, elle cherche à mettre le comble à ses maux et à sa ruine ; que des sujets abjurent leurs sermens de fidélité, lorsque leur attachement serait une consolation et un soulagement pour le monarque, c'est ce qui pénètre l'âme d'une affliction profonde.

Qu'après cela, parce que des rebelles se sont écriés : « Nous sommes libres », on cherche à légitimer en quelque façon ce cri de la révolte, et que cette violation des droits les plus sacrés soit présentée comme un acte tout naturel de virilité, c'est ce que mon esprit ne peut admettre, et ce que rejettent les idées que je me suis faites de la morale des peuples ; car ils doivent avoir la leur comme les individus.



Ce n'est pas chez une des nations les plus distinguées par l'élevation de son caractère et par un magnanime courage qu'on devait attendre une pareille déviation des lois sociales dans les circonstances où se trouve la mère-patrie. Aussi, dans ces sortes d'occasions, faut-il moins condamner la partie même du peuple qui se laisse séduire, que ceux qui l'égarent ; et ceux-là sont toujours des hommes pervers, des ambitieux, qui ne songent les uns qu'au pillage, les autres qu'à s'élever au faite des honneurs.

On ne manque pas de prétexte, quand on le veut, pour déclamer contre les gouvernements. Les meilleurs et les plus éclairés prêtent toujours à la censure ; et quand des circonstances fâcheuses pèsent sur les peuples, on les trouve disposés à accueillir le blâme : on a surtout de grandes facilités quand le souverain est éloigné, que ses qualités personnelles, la droiture de ses intentions ne peuvent être connues ; quand ceux qui le représentent, et qui sont en vue, ne sont pas exempts de torts : alors on enflamme aisément la multitude



par la chaleur des tableaux qu'on lui présente et des maux qu'elle souffre et des biens qu'on lui promet.

On se garde , il est vrai , d'annoncer aux peuples à quel prix ils acheteront ces biens que l'on exagère , et qui sont incertains et éloignés. On n'a pas dit aux Colons, par exemple : Vous allez avoir à supporter les charges d'une guerre dont la fin ne peut être prévue ; vos cultures seront négligées , vos propriétés incendiées , vous et vos enfans serez exposés à périr dans les combats ; ceux que le sort des armes épargnera seront soumis à d'odieux et méprisables tyrans ; les citoyens les plus vertueux laisseront leur tête sur des échafauds. Ce n'est pas assez encore : pendant que vous allez vous exposer à tout pour secouer des chaînes légères , croyez-vous que les esclaves et les Indiens, qui vous surpassent de beaucoup en nombre, n'osent pas tout aussi pour briser les chaînes bien autrement pesantes dont vous les accablez ? Ce moment sera terrible ; ce ne seront partout que violences et que massacres. Si vous triomphez de cet effroyable danger, le plus grand de tous,



si , au bout d'une trentaine d'années d'incroyables efforts, vous parvenez par la lassitude des factions et par celle de vos ennemis de l'extérieur, à asseoir un gouvernement indépendant , votre sol se trouvera dépeuplé , vos établissemens ensevelis sous des décombres : vous formerez un corps de nation , mais affaibli , mais ruiné. Exposés à entrer malgré vous dans les alliances, dans les guerres de l'Europe , vous aurez vos guerres propres avec vos voisins , et vous n'aurez fait que changer d'attitude sans changer de malheur.

Une partie de ces fâcheux pronostics s'est déjà réalisée en Amérique ; la guerre y est accompagnée de circonstances affreuses ; et tandis que des hommes audacieux et criminels présentaient aux colons espagnols l'exemple séduisant des États-Unis , l'exemple de Saint-Domingue agissait puissamment sur le reste de la population. Qui sait de combien de désastres et de cruautés ces malheureux pays sont aujourd'hui le théâtre ?

Je pense à cet égard comme M. l'abbé de Pradt : les puissances continentales ne peuvent assister



indifférentes à la représentation d'un tel drame. Elles doivent y prendre un rôle et en amener le dénouement. L'intérêt du Nouveau-Monde le conseille, leur propre intérêt le commande.

M. l'abbé de Pradt a très-bien dit que l'Amérique est partagée en deux camps ennemis, les royalistes et les républicains.

Et qu'on ne s'y trompe pas, ces derniers seront les plus forts, si l'on n'y met ordre. On serait dans l'erreur, en croyant que *le roi du Brésil a été le conservateur de la royauté*. Ce souverain a fait pour cela ce qui était en lui; mais ce qui se passe aujourd'hui dans ses Etats (1), prouve assez qu'il ne suffit pas que les Colonies obtiennent leur indépendance par le seul fait de la présence des princes de la

---

(1) Les nouvelles parvenues, depuis, de ce pays, annoncent heureusement que Fernambouc est rentré dans la soumission. Mais quelle que soit la véritable situation des choses dans les autres provinces insurgées, le danger subsiste et aucun moyen n'est à négliger pour arrêter les progrès sourds d'un mal dont ces événements ne sont que le symptôme.



métropole, ou par la concession de rois qu'elles recevraient de leur main.

Ce n'est pas là ce que veulent ceux qui soufflent sur ces belles contrées l'esprit de rébellion. Cette manière de procéder n'est point de leur goût. Qu'y gagneraient-ils ? Il leur faut des changemens dans les formes et dans le fond du gouvernement, pour avoir un prétexte d'écarter tous les fonctionnaires, et de mettre à leur place les partisans des nouveautés ; il leur faut des troubles et des déchiremens pour se venger de leurs ennemis, des confiscations pour s'enrichir, des guerres pour obtenir du commandement, de l'anarchie pour usurper le pouvoir.

On sait depuis long-temps avec quels mots magiques ces hommes dangereux savent, dans des circonstances données, soulever les peuples dans toutes les parties du monde. Ces mots magiques, ils n'ont pas manqué de les proférer ; à l'aide de ces leviers, ils renverseront tout l'ordre social.

Les Colonies espagnoles ne ressemblent à l'Amérique septentrionale, ni par la simplicité



des mœurs , ni par les idées admises , ni par leur régime. Lorsque les États-Unis entreprirent de se rendre indépendans , il n'y avait rien à changer que de ne plus correspondre avec l'Angleterre ; dans l'Amérique méridionale pour exciter le peuple à l'indépendance, il faudra substituer à des formes monarchiques , des formes républicaines ; à des idées de prééminence et de distinction sociale , les principes de l'égalité , à l'habitude de la soumission , la liberté et ses abus.

Quels excès ne naîtront pas des chocs et des résistances inévitables dans de pareilles circonstances ? L'exemple funeste que quelques contrées de l'Europe ont donné à l'Amérique dans cette situation , reviendra d'Amérique en Europe avec toute la force que lui donnera le succès. L'embrassement gagnera. On sait ce que c'est que la contagion du désordre. Dernièrement encore , quelques communes de la France se croyaient obligées de s'insurger, uniquement parce qu'on leur avait dit qu'on s'insurgeait partout.

Ainsi , les trônes seront de nouveau me-



nacés; et la religion qui leur sert d'appui, et qui s'appuie à son tour sur les trônes, court également les plus grands dangers. La résistance des ministres de la foi à ces fatales innovations, leur fidélité au souverain, l'appât que présente leur spoliation, attireront sur eux, en Amérique, les persécutions dont ils ont été les victimes dans d'autres pays; et comme il serait contradictoire et peu sûr d'armer le peuple contre le pontife, en lui laissant quelque respect pour l'autel, la croyance même sera livrée au ridicule et au mépris : là comme ailleurs, la démoralisation et l'impiété seront les premiers élémens de la régénération.

M. l'abbé de Pradt a aperçu ces dangers, et les a signalés. Il a bien su dire que les congrès américains ne travaillent pas au profit des rois en général; mais, fidèle à son système, l'abdication des Colonies, il ajoute que les Espagnols avec leurs guerres et leurs exterminations, font courir à la royauté le danger de disparaître de la surface de l'Amérique, comme les tyrans la firent bannir de la Grèce entière. Ainsi, suivant lui, ce seraient les Espagnols



qu'il faudrait blâmer, parce qu'ils ne font pas le sacrifice de leurs droits : il les rend en quelque sorte responsables du sang déjà répandu et de celui qui va couler ; manière de voir d'autant plus remarquable, que même la renonciation de la cour de Madrid à ses Colonies n'empêcherait pas les Colons de se battre entre eux, ni les Indiens et les gens de couleur de s'armer contre les Colons !

Je souhaite, comme cet écrivain, et qui ne le souhaiterait ! que les maux qui menacent cette partie du monde et la nôtre, cessent au plus tôt, et qu'il existe entre les puissances, autant que cela est possible, une sorte de balancement qui maintienne leurs droits respectifs, soit sur la terre, soit sur les mers.

Mais nous différons sur les moyens, et je ne serais d'accord avec lui que sur le premier de tous ceux qu'il imagine ; la réunion d'un congrès européen, à l'effet de peser ces graves intérêts qui, pour être moins directs et moins prochains que ceux qui ont été discutés à Vienne en 1815, n'en sont pas moins importants peut-être.



Ce vœu ne sera pas réalisé sans doute; et, s'il venait à l'être, il ne faut pas se dissimuler que les délibérations seraient plus embarrassantes qu'alors, parce qu'alors il ne s'agissait que de la terre, et que la domination de la terre venait d'être abattue.

Mais enfin, je suppose un moment que le congrès se forme. Dans cette supposition, il ne m'appartient pas certainement de conseiller aux souverains ce qu'ils ont à faire. Je sens toute mon insuffisance, et les cabinets sont dirigés par des ministres auxquels mes faibles lumières sont fort superflues. Mais, s'il m'était permis d'avoir la prétention de leur indiquer quelque règle, ce serait d'eux-mêmes que j'emprunterais celle que j'aurais à invoquer, et elle ne serait autre que la légitimité. Oui, en ce moment, comme dans la circonstance solennelle qui a réuni l'Europe à Vienne, c'est la légitimité qui doit être consultée.

Fille de la justice, cette reine des rois, la légitimité fixe d'une main ferme les destinées des Etats. Avec elle, tout est permanent, ré-



gulier, certain ; sans elle tout est obscurité, désordre et agitation.

Ses oracles , plus sûrs que ceux de la Pythie, ne présentent pas un sens équivoque. L'Espagne possédait légitimement ses Colonies d'Amérique, l'Espagne doit les conserver : voilà cet oracle.

Pour que l'Espagne conserve ses Colonies, il faut qu'aucune puissance de l'ancien et du nouveau monde ne favorise leurs projets d'indépendance ; il faut plus encore : les cabinets, loin de lui proposer de les abdiquer, doivent se prononcer hautement en faveur des droits de la métropole ; enfin, si cette déclaration est insuffisante, ils doivent dans leur intérêt lui fournir, autant qu'il sera en leur pouvoir de le faire, des secours en hommes et en argent. Le souverain du Brésil doit aussi, dans la crise qui le menace, participer à ces secours.

Quand toute l'Amérique sera bien persuadée que les rois se garantissent mutuellement leurs justes possessions, et qu'ils se sont rendus solidaires de la tranquillité de ces contrées, le ver-



tige et l'ivresse s'y dissiperont : on ouvrira les yeux sur le danger d'attaquer non plus la mère-patrie seule, mais une confédération formidable. Cette idée suffira pour arrêter la population dépendante, dans ses entreprises contre les Blancs, et ceux-ci, dans leurs entreprises contre l'autorité légitime : les nombreux partisans et les dépositaires de cette autorité reprendront la confiance dont ils ont besoin. Tout rentrera peu à peu dans l'ordre, et le calme se rétablira dans ces vastes régions qui ne demandent qu'à produire en paix tout ce qui peut contribuer aux jouissances et à la richesse du monde.

Plus les moyens que l'Europe mettra en avant seront étendus, moins elle aura besoin d'en faire usage. Un souffle puissant éteint tout à coup un incendie; faible, il ne fait que l'entretenir.

Je crois développer ici l'idée de M. l'abbé de Pradt; car, en parlant d'un congrès, il n'a pas pensé vraisemblablement que ce congrès dût se borner à des manifestes; il a entendu que ses actes seraient au besoin appuyés par



des forces capables de les faire respecter.

Mais quelle différence du plan que j'ose soumettre à celui de cet auteur ! Ici, le principe est incontestable et déjà consacré ; ici, la simplicité des vues prévient une multitude de difficultés sur les délibérations, et un bien plus grand nombre encore dans l'exécution. Suivant le système que j'ai exposé, le congrès n'a à demander d'acte de renonciation et d'abandon à personne : chacun conserve ce qu'il a et reste dans sa position ; les sacrifices du moment n'ont pour objet que de s'assurer un avenir dont le passé a mis à même d'apprécier les effets. Point de probabilités, point d'hypothèses ; tout gît dans des faits déjà connus, et l'expérience est là avec ses résultats pour ainsi dire palpables.

Vous voilà dispensé de choisir des princes, d'assigner des limites à de nouveaux Etats, d'imaginer des constitutions, de créer des formes de Gouvernement, de rédiger des codes, de faire agréer vos conceptions, et de les faire mettre en pratique à la fois dans les Philippines, aux Moluques, aux Antilles, au Ca-



nada, et dans chacun des royaumes que formeraient les Colonies espagnoles de l'Amérique méridionale; et ce n'est pas peu de peine d'épargné. Considérez ce que, dans un très-petit coin de l'Europe, il en coûte de démarches, de négociations et de sollicitudes à un prince dont personne ne conteste l'autorité, pour un seul chapitre d'un acte constitutionnel; encore n'est-il pas venu à bout de le faire accepter.

Je ne parle ici que des difficultés et non des dangers: autrement je dirais: Voyez de quel prix deux peuples puissans ont payé leurs libertés. Le sang le plus auguste a été versé: osez faire des essais.

Convenons donc que la préférence est due au moyen qu'indique la légitimité; et, s'il faut que l'Europe intervienne dans les affaires de l'Amérique, comme on ne peut guère s'empêcher de le reconnaître, s'il faut qu'elle prépare la guerre, afin d'y faire cesser la guerre, que ce ne soit pas pour innover, mais pour rétablir ou consolider les souverains de l'Espagne et du Portugal dans l'exercice d'une au-



torité dont ils useront , suivant les règles de la justice et les lumières nées du temps et de l'expérience. L'Espagne s'est comportée dans la cause commune, de manière à mériter qu'on fasse en sa faveur des sacrifices et de généreux efforts. Ce qu'elle a fait pour tous en travaillant pour elle-même , il est vrai , n'est-il pas juste que tous le lui rendent en travaillant aussi pour eux ?

Si j'osais achever toute ma pensée, j'irais jusqu'à dire que l'on devrait ménager à la France les moyens de rentrer dans la plus importante de ses Colonies, et travailler à faire cesser enfin le scandale menaçant de Saint-Domingue.

L'Espagne et la France, rentrées ou maintenues dans leurs possessions coloniales, ne seraient que ce qu'elles se trouvaient être au moment où ont commencé les troubles qui, depuis près de trente ans, font le malheur du monde; et quand toutes les autres nations ont acquis une nouvelle étendue de territoire et de nouveaux moyens de puissance, il serait peut-être contraire à l'intérêt général que l'Espagne



et la France seules fussent notablement réduites. Cette proposition pourra , dans quelques pays , heurter les passions du moment ; mais la sagesse , qui est de tous les temps et de tous les lieux , ne la désavouera pas.

Loin donc que nous attendions que le nouveau monde *vienne débloquent l'ancien* , hâtons-nous d'y porter les bienfaits du bon ordre et de la fixité. Il nous doit sa civilisation ; qu'il nous doive de le préserver d'une rechute dans l'état de barbarie. Ce conseil est grand et magnanime ; l'autre serait la honte de l'Europe.

S'il est vrai qu'il existe parmi nous une puissance qui non contente du premier rang , soit portée à s'alarmer des moindres avantages des autres peuples dans la carrière de la mer et du commerce , qui incline enfin à abuser de la supériorité qu'elle ont acquise et nos fautes et son génie ; c'est en Europe que doivent se débattre les intérêts de l'Europe.

Ils s'y régleraient d'une manière pacifique ; la modération sied si bien au fort ! Mais si , ce qu'à Dieu ne plaise , il devait , par supposition , en être un jour autrement , il n'est point



inutile, pour combattre le système de M. l'abbé de Pradt, d'examiner quelle serait, dans cette hypothèse, la situation des choses.

On a vu, au commencement de cet écrit, avec quelle sorte de complaisance il a été parlé des positions d'Heyligoland, de Gibraltar, de Malte, de Corfou, de Sainte-Hélène, du cap de Bonne-Espérance, etc.; mais, comme le sait le spirituel auteur dont je combats à regret les idées, ce ne sont pas ces stations qui font la force de l'Angleterre : elle les a acquises par sa force qui réside ailleurs.

Du reste, à ces stations importantes, l'Europe, dans le cas où elle agirait d'un commun accord, pourrait en opposer d'autres avec succès. Si de ces divers points et de ses propres côtes, l'Angleterre menace la marine des autres nations, les autres nations ont, pour se préparer à agir contre sa marine, une étendue de côtes et un nombre de ports militaires bien supérieurs. Elle a Gibraltar; les autres ont le Sund : Malte n'est point à comparer à la Sicile, ni Corfou à Trieste et à Venise.

Et si, suivant les idées de M. l'abbé de Pradt, il



devait y avoir une alliance générale des faibles contre le fort, il serait dans ce cas plus probable et plus facile d'y faire entrer l'Amérique, lorsqu'elle serait possédée par l'Europe, que quand elle y serait devenue étrangère; car il n'y aurait que les États-Unis à solliciter: le reste suivrait le parti des métropoles.

Dès-lors, tous les ports, toutes les côtes de l'Europe et de l'Amérique, et plusieurs archipels importants de l'Asie, seraient non-seulement fermés, mais opposés à l'ennemi commun.

Le monde entier lui refuserait des bois, des cordages, des fers; et des ports du monde entier, des flottes pourraient être dirigées contre lui.

Maîtres des deux hémisphères, dirais-je aux souverains unis pour la cause générale, on vous parle de créer de nouveaux pavillons et des marines indépendantes; mais créez dans les mêmes parages des marines qui portent vos bannières et qui vous appartiennent; on appelle à votre aide les corsaires des peuples émancipés: armez en vous-mêmes. Les ressources que l'on prête aux peuples de nouvelle



création , seront-elles taries parce qu'elles se trouveront dans vos mains ? Vos constructions seront-elles moins bien entendues que les leurs, vos marins moins braves , vos officiers moins instruits ?

Ah ! l'émancipation n'est pas nécessaire. Ce qui l'est , c'est que chacun tire parti de ce qu'il possède et sache s'en servir.

Ce qui fait la force de l'Angleterre , ce sont ses mœurs ; c'est son esprit national , c'est son attachement aux institutions et aux lois qui la régissent , c'est l'habileté de son administration. Sa richesse et sa puissance n'ont point d'autres sources. L'habitude et le besoin qu'elle a de la mer, ne sont même que des causes fort secondaires de sa supériorité maritime.

Queles peuples de l'Europe marchent sur ses traces d'aussi près que le permettent leur situation et leur régime propre ; que surtout ils se gardent de se diviser et de se faire perpétuellement la guerre ; que chacun reste dans les limites qui lui ont été récemment assignées , et tourne ses vues vers d'autres intérêts bien autrement précieux que l'acquisition de quel-



quies misérables provinces, ou de quelque place forte dont les armées ne prennent plus même aujourd'hui la peine de faire le siège.

Quand toutes les valeurs qu'absorbent les guerres seront consacrées à l'industrie, à la marine et à des établissemens commerciaux; quand chaque année on créera au lieu de détruire, c'est alors que l'Europe sentira sa force, et n'aura pas d'oppression à redouter.

Alors la Russie formera sur la mer Noire et ailleurs tous les établissemens qui conviendront à ses vues, sans crainte de les voir jamais insultés; et ses vaisseaux, franchissant en liberté les Dardanelles et Gibraltar, vogueront respectés d'Odessa à Archangel; l'Autriche pourra renouveler le *mariage du doge avec la mer*; les peuples d'Italie ne craindront plus les Barbaresques; les côtes du Danemarck et de la Suède seront à l'abri des bombardemens; les pêches du Nord n'éprouveront plus d'interruption; le royaume des Pays-Bas, dont la population est en rapport maintenant avec l'étendue de ses Colonies et avec une marine plus considérable que ne l'eut jamais la Hollande, cessera de posséder d'une



manière précaire, et la Guyanne et ses établissemens de l'Inde. Il se verra affranchi de la nécessité de supporter des *souffrances actuelles pour ne les pas voir aggraver.*

Tous ces avantages s'obtiennent sans coup férier; ils résultent du seul accord des puissances, de leur application aux arts de la paix, et d'une direction différente donnée à quelques parties de l'administration.

Que si l'on trouve quelque chose de chimérique dans cette supposition de la bonne intelligence du continent, je prie de remarquer que ces derniers temps en ont vu un exemple, et que, dans tous les cas, il est plus chimérique encore de supposer, comme le fait M. l'abbé de Pradt, les nouveaux peuples de l'Amérique tous d'accord avec la totalité du continent pour faire au besoin *la guerre au fort.*

Ainsi, après avoir démontré dans la première partie de cet écrit que tout le monde à coup sûr ne gagnerait pas à l'émancipation, je crois avoir prouvé dans la seconde, que l'indépendance des marines de l'Europe peut coexister avec la dépendance des Colonies; et si, sur



ce dernier point, mes raisonnemens ne portaient pas avec eux une entière conviction, ils présenteraient toujours un degré de probabilité de plus que ceux que fait valoir M. l'abbé de Pradt, pour justifier la proposition contraire.

Par conséquent, dans l'avenir moins malheureux que je me plais à entrevoir pour l'Espagne, je me garderai bien de conseiller aux puissances de l'Europe de brûler leurs flottes et leurs arsenaux, de combler leurs ports, de fermer leurs écoles, de congédier leurs matelots, de donner des pensions de retraite à leurs officiers de mer.

M. l'abbé de Pradt est d'avis que les puissances conservent leur marine dans le cas de l'émancipation, et moi je pense que, dans tous les cas, il faut la garder. Je n'admets point avec lui qu'une flotte hors du port soit une flotte battue, et qu'on ne rencontre partout et dans tous les temps que le Ferrol et Trafalgar.

L'époque des désastres que ces noms rappellent n'a rien de comparable avec celle que l'on suppose ici. L'Espagne n'agissait que comme contrainte, et avec une réserve que



n'a que trop justifié depuis la conduite de celui qui alors se disait son allié. Cet allié était lui-même distrait des affaires de la mer par ses vues ambitieuses sur le continent. Deux seuls peuples n'opposaient donc à un ennemi puissant que des efforts bien au-dessous de ce que leur permettaient leurs ressources ; c'était une grande faute : ou il fallait se tenir tranquille , ou il fallait tout mettre en œuvre. Si la France et l'Espagne avaient fait pour cette guerre maritime les sacrifices que leur ont coûté leurs guerres continentales ; si elles y avaient apporté la même énergie , la même ténacité ; si elles avaient pu obtenir une diversion de la part des États-Unis qui, depuis, ont lutté isolément contre l'Angleterre ; alors seulement on aurait eu l'idée des chances de succès que pourrait se promettre l'Europe dans des circonstances pareilles à celles qui lui ont mis les armes à la main en 1814 et 1815.

Mais je le répète : c'est à regret que je fais une semblable supposition , et uniquement parce que j'y suis conduit par la discussion de l'ouvrage que j'examine.



Il est plus consolant de croire que la nation anglaise, désormais dans une parfaite sécurité sur son existence et sur la conservation de ses avantages naturels et acquis, prendra garde d'irriter l'envie, et se contentera de recueillir les fruits que la fortune et ses heureuses combinaisons lui ont préparés. Arrivée au faite, elle sera assez sage pour s'arrêter à propos. De mémorables exemples ont prouvé combien il est dangereux de dépasser une certaine élévation.

On a dit naguère dans une des assemblées du Parlement, que la prospérité de la nation anglaise pouvait très-bien se concilier avec celle des autres peuples, et que plus ils seraient heureux, plus le commerce avec eux serait étendu et productif. C'est une grande et importante vérité qui doit inspirer de la modération d'un côté et de la confiance de l'autre.

Il est beau à une nation de pouvoir se dire : Je suis l'arbitre des destinées du monde ; assez forte pour réprimer l'ambition des autres, le repos de la terre est assuré si je sais contenir la mienne.



Les deux nations qui peuvent tenir ce langage, l'une pour la terre, l'autre pour la mer, sentiront toujours, il faut l'espérer, que l'observation de la justice peut seule ajouter à tant de puissance et de gloire.



CET écrit était sous presse quand a paru le nouvel ouvrage de M. de Pradt, intitulé : *Des trois derniers Mois de l'Amérique*. Nous n'y trouvons pas de motif de rien changer à ce que nous avons dit précédemment.

L'auteur envisage les événemens qui sont venus à sa connaissance depuis février dernier. Ces événemens sont au nombre de cinq.

1° La querelle de la cour du Brésil avec l'Espagne, et l'intervention des cinq puissances.

2° L'indépendance proclamée à Fernambouc.

3° La tentative faite en Portugal, et que M. l'abbé de Pradt prétend être dirigée, non contre le roi de Portugal, mais contre le roi du Brésil, régnant en Portugal.

4° Les échecs éprouvés par le général Morillo, et le renouvellement de la guerre dans les sept provinces du royaume de Terre Ferme.

5° La victoire de Buenos - Ayres sur le Chili,



et l'influence de cette victoire sur l'affranchissement du Pérou.

L'intervention des cinq puissances dans les querelles du Brésil avec l'Espagne est un premier acheminement vers l'établissement d'un congrès pour lequel nous avons osé émettre un vœu.

Les mouvemens insurrectionnels qui ont éclaté à Fernambouc, et qui heureusement paraissent être apaisés, étaient un des motifs de ce vœu.

Enfin les malheurs qu'aurait éprouvés l'Espagne, et que l'on exagère beaucoup, rendent, suivant nous, plus pressantes les déterminations dont l'Europe a intérêt de s'occuper.

Ce que dit M. l'abbé de Pradt, page 35 de ce nouvel ouvrage, sur la disposition où seraient les républicains de Buenos-Ayres de mettre en mouvement les esclaves du Brésil, doit faire voir que rien n'est plus instant que d'arrêter ce torrent dévastateur.

Nous nous étonnons que l'auteur n'ait pas paru apercevoir que plus il annonce de mal-



heurs de ce genre, et plus il discrédite la cause des indépendans par les conséquences funestes que leur influence peut entraîner.

Nous nous étonnons aussi qu'il n'ait pas vu dans l'événement de Fernambouc la preuve évidente que l'émancipation des Colonies sous le gouvernement de princes européens n'est pas le but que se proposent les *meneurs*, puisque ce but était atteint au Brésil. La force serait donc nécessaire pour constituer en Amérique l'ordre de choses imaginé d'abord par M. l'abbé de Pradt.

Autant vaut dès lors rentrer dans l'ancien état, en apportant des modifications au régime intérieur, et mettre fin tout d'un coup à toutes les prétentions, à toutes les ambitions, en un mot extirper tous les germes de désordre.

M. l'abbé de Pradt n'admet point ici cet empire de la force : « Le véritable moyen, dit-il, de calmer, d'éteindre l'esprit révolutionnaire, n'est point *de lui prescrire* ou *de le proscrire* ; mais de lui ôter ses alimens, de redresser les torts qui le produisent ou le fomentent. Quand les perturbateurs n'auront plus d'appuis dans le



sentiment des maux éprouvés , ressentis généralement et annoncés pour l'avenir, on verra quel sera leur crédit. »

Nous sommes de son avis en ce sens que les souverains ne peuvent s'appliquer avec trop de constance et de réflexion à procurer le bien de leurs sujets, et que c'est à la fois travailler pour eux-mêmes. Mais, pour faire ce bien, un premier instrument est nécessaire ; c'est l'autorité : quand elle est méconnue, ce n'est plus le temps de délibérer mais d'agir.

On ne prétendra pas sans doute que le prince du Brésil aurait dû, avant d'attaquer Fernambouc, étudier quel était le meilleur régime applicable à ses Etats, et chercher à l'y introduire pour faire peu à peu cesser les causes de mécontentement et discréditer les fauteurs du désordre.

On blâmerait avec raison un particulier qui verrait tranquillement brûler sa maison en réfléchissant sur le système de construction qui aurait été le plus propre à la préserver de l'incendie.

Il faut d'abord courir au plus pressé, c'est-



à-dire arrêter le fléau ; et, quand on est maître du feu, on se prémunit contre les incendies à venir.

L'Espagne et les puissances de l'Europe sont vis-à-vis de l'Amérique méridionale dans la même position que le roi du Brésil à l'égard de Fernambouc, et le particulier au sujet de sa maison.

Nous n'avons jamais conçu ce que serait leur intervention si elles n'étaient disposées à appuyer leurs démarches par la force ; et les succès qu'a obtenus l'Espagne dans diverses circonstances indiquent assez ceux qu'obtiendrait la coalition que M. l'abbé de Pradt appelle une croisade, et qu'il regarde comme impossible.

Ingénieux à trouver des torts au prince du Brésil dans les causes qui ont produit les événemens de Fernambouc, cet écrivain n'a pas manqué d'imaginer des raisons en faveur des conspirateurs de Lisbonne.

Ils n'auraient été que les interprètes des vœux de la nation qui veut son roi, et qui, ne pouvant l'obtenir, parce que sa présence est indispensable ailleurs, prend le parti d'en vou-



loir un autre. En effet, *qui conspirait à Lisbonne quand il y avait un roi?*

A côté de cette demande de M. l'abbé de Pradt nous ferons celle-ci : Que deviendrait le Portugal, s'il était isolé? Que deviendrait le Brésil, si les capitaux, les lumières et les arts du Portugal lui étaient retirés? Il ne faut pas s'y tromper; le Brésil, encore à demi-sauvage et dans l'enfance, n'était pas parvenu à cet *état de virilité qui amène l'émancipation*, quand le souverain du Portugal se vit forcé de s'y transporter. Les deux pays seront encore long-temps nécessaires l'un à l'autre : le Brésil surtout le sera toujours au Portugal. Plus cette vaste contrée prendra de développement, plus Lisbonne en recevra de protection et de moyens de prospérité; les Portugais trouvant dans les ports du Brésil tous les avantages propres aux nationaux.

L'éloignement de l'autorité n'est pas un si grand mal : son action ne peut guère s'affaiblir sans s'adoucir en même temps; et quant à la lenteur des décisions, c'est un faible inconvénient si la cour ne s'en réserve qu'un petit nombre, et seulement les plus importantes.



La mer est l'élément des Portugais comme des Génois, et par les mêmes raisons; elle leur deviendra plus propre encore quand des besoins multipliés les appelleront sans cesse au Brésil. Que ne pourront-ils pas faire lorsque leur population répondra à leur habileté et à leur courage!

Voilà ce que les Portugais peuvent se dire raisonnablement; et, s'ils ne se sont pas mépris sur leurs véritables intérêts, comme on ne peut guère le supposer, quelle mission ont-ils donnée aux conspirateurs?

FIN.



---

DE L'IMPRIMERIE D'ADRIEN EGRON,  
rue des Noyers, n° 37.



El primer artículo del Reglamento de la Academia de Jurisprudencia y Legislación, que se publicó en el año de 1808, establece que el objeto principal de esta Academia es el estudio y enseñanza de las ciencias jurídicas, y el fomento de la literatura y de las artes que se relacionan con ellas.

En consecuencia de lo dispuesto en el artículo anterior, se creó una Junta de Gobierno, compuesta de los señores D. Juan de Alarcón, D. Juan de Alarcón y D. Juan de Alarcón, para que velasen por el cumplimiento de lo establecido en el Reglamento, y para que presentasen al Rey las propuestas que se les ocurrieren para el mejoramiento de la Academia.

1808

---

IMPRESA DE LA BIBLIOTECA NACIONAL DE ESPAÑA  
CALLE DE ALFARO, 15. MADRID





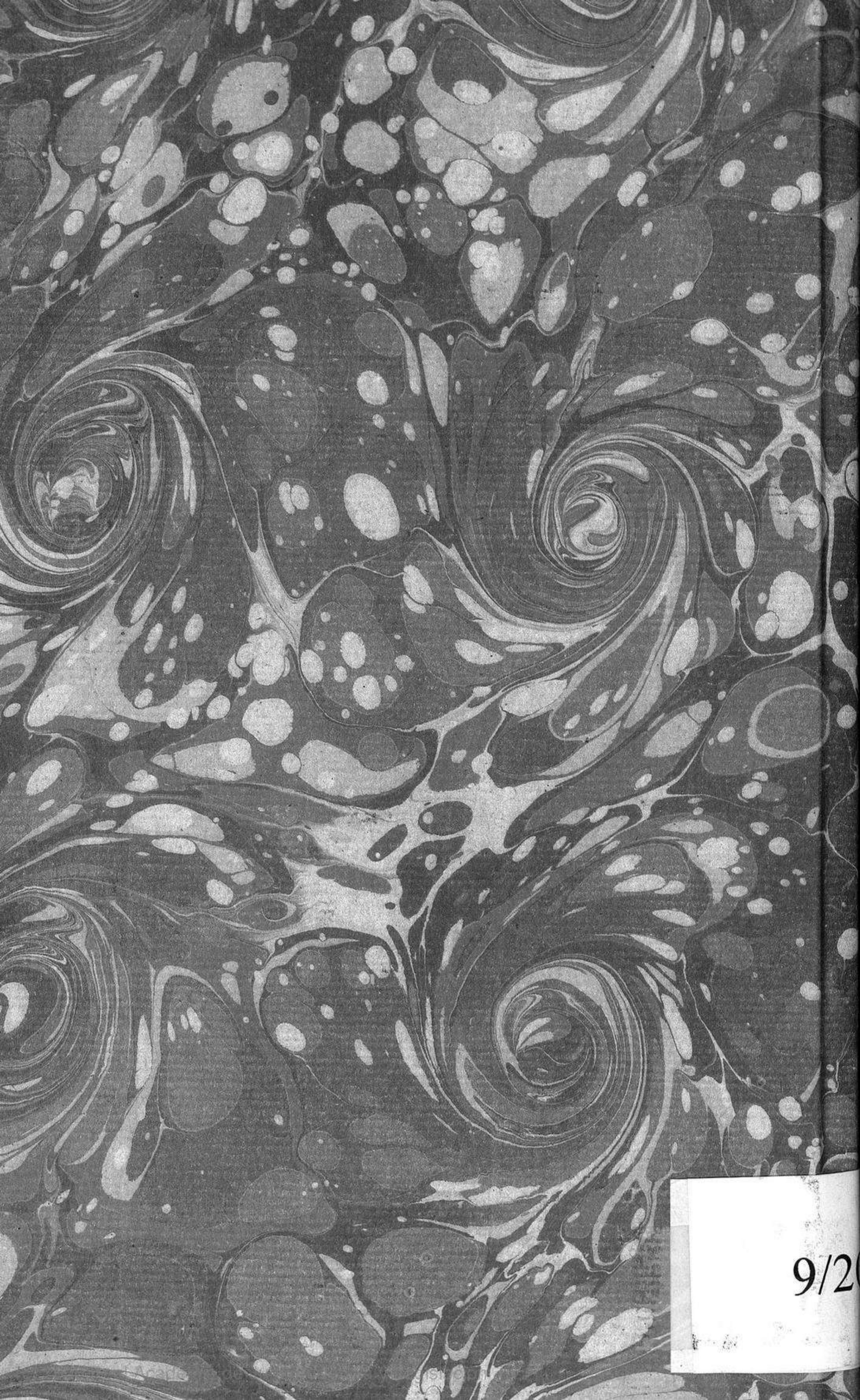












9/20